

reclamons maintenant l'affectation de deniers publics à la mise en valeur de nos alluvions marines qui couvrent une superficie de quelque 100,000 acres. J'assure à la Chambre que ces terrains comptent parmi les plus riches du pays. Il ne s'en trouve pas dans ma propre circonscription. Il y a quelques années, cependant, j'ai eu l'occasion de les explorer alors que je commandais à Windsor (Nouvelle-Ecosse) un camp militaire établi dans la région des alluvions marines. Je signale en passant que l'emplacement de ce camp militaire, dont la construction a coûté 4 millions de dollars, a paru étrange à l'époque. L'endroit était au-dessous du niveau de la mer. Je me souviens qu'un soir, pendant un ouragan terrible, les digues ont cédé et que les eaux de la baie de Fundy ont inondé les alentours du camp. Elles ont atteint l'hôpital, situé dans la région la plus basse. Les réparations ont coûté \$30,000. Les cultivateurs ne peuvent affecter une telle somme à la réfection des digues. La question ne regarde pas les cultivateurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Elle intéresse le pouvoir central, les assemblées législatives et les conseils municipaux. J'espère que le ministre révélera bientôt comment l'Etat entend assainir les alluvions marines.

Il y a quelques jours, j'ai signalé en cette enceinte qu'il importe de trouver un plus fort contingent d'exportation pour le bois des Provinces maritimes. J'ai noté que nos bouleaux mouraient du "die-back", une maladie des plantes. J'ai annoncé que nous perdions complètement d'ici cinq ans un milliard de pieds de bois. J'ai prévu que nombre d'ouvriers ne toucheraient pas de salaire. J'ai prié le ministre d'augmenter le contingent de bouleau et de bois dur à l'égard des Provinces maritimes, afin de prévenir cette énorme perte. Il m'a répondu :

C'est exact. On nous a demandé d'établir un contingent libre en ce qui concerne le bouleau avarié. Cependant, le bois de bouleau avarié est identique au bois de bouleau sain, de sorte que la difficulté consistait en ce que tout le bois dur des Provinces maritimes aurait été du bouleau avarié au moment où il aurait atteint le marché.

En d'autres termes, le ministre a donné à entendre que les gens des Provinces maritimes étaient tellement malhonnêtes que si on les autorisait à couper et à exporter du bouleau ils abuseraient du privilège. J'exhorte le ministre à revenir sur sa décision; sinon, comme je l'ai déjà signalé, ce bois sera complètement perdu. Non seulement perdrons-nous plusieurs millions de dollars que rapporterait la vente du bois, mais des centaines d'hommes seront réduits au chômage; nos provinces ne peuvent tolérer une telle situation.

[M. Brooks.]

J'aimerais mentionner plusieurs autres questions, mais je constate que mon temps de parole est presque épuisé. Nous avons préconisé la construction du canal de Chignectou. Inutile de signaler les grands avantages qui en résulteraient pour le commerce de nos provinces. Nous avons sollicité un contingent de bois d'œuvre plus élevé. Nous avons prié le Gouvernement de nous aider à assainir les alluvions marines. Puis, en ce qui concerne ma propre province, je désire recommander l'établissement d'un parc national. Toutefois, même si toutes les autres provinces ont un parc national,—certaines en ont même deux ou trois,—alors que le Nouveau-Brunswick n'en a pas, je ne blâme pas le Gouvernement. En raison de la forte augmentation prévue dans le nombre des touristes,—et les prévisions se réaliseront j'en suis sûr,—l'établissement d'un parc national en amont de la rivière St-Jean rendrait de grands services au Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement provincial s'est soustrait à ses responsabilités à cet égard, mais j'espère que le gouvernement fédéral l'exhortera à créer sous peu un parc national chez nous.

En terminant, monsieur l'Orateur, je citerai une déclaration du très honorable ministre de la Justice (M. Ilesley) que je trouve dans un article publié l'an dernier par le *Monetary Times*:

En somme, la situation de notre pays est excellente et n'a rien perdu de sa stabilité du fait de la guerre. Nous avons de nombreux problèmes à résoudre mais nous avons aussi de multiples raisons de nous réjouir. Certes, l'avenir ne s'annonce pas de tout repos et nous aurions tort de nous complaire dans un optimisme béat. Cependant, nous devons reconnaître les multiples bienfaits dont nous avons été gratifiés: de plus, le bon sens, la tolérance et l'unité d'action devraient avoir raison de tous les problèmes qui se dessinent.

Nous partageons tous cet avis, j'en suis certain. Il n'y a pas de problèmes qu'on ne puisse résoudre au moyen de la tolérance et du bon sens. J'ai exposé ceux des Provinces maritimes, et je crois qu'en faisant preuve de tolérance, de bon sens et de sympathie, les autres parties du Dominion trouveront la solution aux problèmes de ces trois petites provinces. Elles ne manquent pas de ressources. La terre arable y est d'aussi bonne qualité que partout ailleurs au Canada. Il s'y trouve de beaux domaines boisés, et on nous dit que l'épinette y croît plus rapidement que dans presque toutes les autres régions de l'univers. La vallée d'Annapolis est remarquable par ses superbes vergers de pommiers, et on est à en planter aussi dans la vallée du Saint-Jean. Nos pêcheries ne le cèdent à aucune autre au monde, car vous savez sans doute que le meilleur poisson se prend dans les eaux froides de l'Atlantique